



JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

Le Président de la Région Centre-Val de Loire écrit au Président de la République et au Premier Ministre.

**Pour des Jeux durables, sobres, ancrés au cœur des territoires,
la Région Centre-Val de Loire défend la candidature du Parc équestre fédéral
implanté à Lamotte-Beuvron (41)
comme site équestre des épreuves de Paris 2024.**

Orléans, le 4 août 2020,

Dans un courrier adressé au Président de la République et au Premier Ministre ce mardi 4 août 2020, **François BONNEAU**, Président de la Région Centre-Val de Loire, défend la candidature du Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron (41) pour devenir le site équestre des épreuves des Jeux de 2024.

Dans un contexte particulier de pandémie et des terribles impacts socio-économiques qui en découlent, **le Président de Région souligne la nécessité d'organiser des jeux « en tout point conformes aux exigences du développement durable et aux impératifs de la sobriété budgétaire ».**

Si le Château de Versailles, non équipé et non dédié à la pratique de l'équitation, est aujourd'hui envisagé pour accueillir les épreuves olympiques d'équitation, **François Bonneau rappelle qu'avec « le Parc équestre fédéral implanté en région Centre-Val de Loire à Lamotte-Beuvron, développé avec ambition depuis 1994 par la Fédération Française d'Équitation et son Président, Serge Lecomte, la France dispose d'un équipement tout indiqué pour devenir le site équestre des épreuves des Jeux de 2024. Site qui a reçu depuis 20 ans plus de 100 milles compétiteurs et qui nécessitera au grand maximum 15 millions d'investissements pour recevoir les épreuves hippiques des JO. »**

Face à une carte postale luxueuse et éphémère que renverrait Versailles, le Président de Région propose une image de durabilité grâce à des équipements existants, et donc pérennes, une image de la France des territoires par ses paysages et son patrimoine naturel remarquable « le choix de l'implantation en Centre-Val de Loire, au cœur du merveilleux territoire naturel de la Sologne, permettrait de mettre à l'honneur les territoires ruraux. Afin de faire adhérer l'ensemble des Français à cette belle ambition et que ces Jeux reflètent la diversité et la beauté de la France, le choix d'un site rural pour l'accueil des épreuves équestres serait un signal politique fort en direction de ces territoires. »

Labellisé « Terre de Jeux 2024 », le Centre-Val de Loire se mobilise, par la voix de son Président, pour que l'organisation des Jeux de 2024 soit ancré dans les territoires, et qu'une attention particulière soit portée aux conditions de réalisation de cet événement phare, en cohérence avec les légitimes préoccupations écologiques et budgétaires des français et des élus, en cette période de crise sanitaire et économique.

